

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.**CLDS**

Dans Montcalm, le **CLDS désigné pour la Démarche est Vision Montcalm**; un regroupement de tous les partenaires de divers secteurs se concertant pour le développement social (les membres de Vision Montcalm ont désigné la MRC de Montcalm pour être porteur de la Démarche). Ces membres ont un rôle « aviseur ».

FIDUCIAIRE

La **MRC de Montcalm est fiduciaire** de la Démarche et encadre la ressource en coordination.

COCO

Le **COCO** de la Démarche s'appelle l'Avenue des possibles. Il est formé d'un représentant de chaque concertation.

Voici son rôle :

- Arrimage entre les concertations;
- Suivis des projets financés dans le cadre de la Démarche territoriale;
- Soutien à la coordination.

Notez que celui-ci travaillera à améliorer le processus de suivis des projets, surtout en ce qui concerne les budgets.

CONCERTATIONS

6 concertations (dont deux fusionnées en une: Santé et Vie communautaire) et une communauté de pratique des comptoirs alimentaires se réunissent 5 fois par année (ou plus au besoin) sauf pour celle sur le transport (1 à 2 fois par année). Pour chacune d'entre elles, nous avons procédé à la mise à jour du plan d'action lors des derniers mois. Notez que les actions du plan d'action sont arrimées avec les chantiers régionaux et les concertations régionales (présences aux chantiers et chantiers présents au local).

Sachez que pour toutes ces concertations, un suivi des projets est fait à chaque concertation lors d'un point statutaire. Aussi, pour certaines d'entre elles, un pan de travail annuel est développé pour s'assurer d'une certaine efficacité de la mise en action du plan. Durant la prochaine année, nous améliorerons ce mécanisme et l'implanterons dans toutes les concertations. Avec ces deux mécanismes, les membres sont informés sur une base régulière de l'avancée des projets et peuvent ainsi contribuer à le bonifier sur base régulière.

Voici la gouvernance des concertations respectives ainsi que leurs enjeux et défis.

Éducation (Table jeunesse éducation Montcalm):

Gérée par un coco sur lequel le coordonnateur de la Démarche siège. Cette concertation existait bien avant la démarche, mais a convenu que le plan d'action de celle-ci serait celui de la Démarche. Comme il y a beaucoup de partenaires autour de la table, un sous-comité formé de volontaires a été créé pour procéder à la mise à jour du plan d'action. Notez que le comité a veillé à inclure un représentant de la table de la petite enfance (qui est distincte à celle de l'éducation sur notre territoire). Le comité a procédé à la révision lors de rencontres ponctuelles. Ensuite, cette révision a été présentée et adoptée par les membres de la table.

Logement

Vers la fin de l'année 2025, un coco a été formé afin que la planification des rencontres soit arrimée sur le plan d'action et aussi pour assurer une pérennité (anciennement, tout reposait sur la ressource en coordination et cela fragilisait la concertation en cas de changement ou d'absence de celle-ci). Le coco travaille présentement à rédiger un document de gouvernance officiel. Aussi, le coco s'assure du suivi des actions du plan d'action lors de l'élaboration de la planification des rencontres. Le coco propose dorénavant aux membres de la concertation une activité de priorisation des actions du plan afin que collectivement, on détermine le plan de travail pour l'année en cours. La mise à jour du plan d'action a été travaillée et adoptée par tous les membres de la concertation lors des rencontres prévues durant l'année. Une rencontre supplémentaire a eu lieu pour tout finaliser et adopter la mise à jour. Un suivi des projets est fait à chaque concertation (point statutaire), ainsi les membres sont informés sur une base régulière de l'avancée des projets et peuvent ainsi contribuer à le bonifier.

Transport

Cette concertation se réunit 2 fois par année. La gouvernance reste à consolider et à pérenniser (pour l'instant, elle repose sur la ressource en coordination et au chef de transport de la MRC de Montcalm). Nous avons bonifié une action qui concerne la gouvernance et la pérennisation de la concertation lors de la mise à jour. Un point statutaire de bilan et suivi des projets est toujours prévu à l'ordre du jour. Un suivi des projets est fait à chaque concertation (point statutaire), ainsi les membres sont informés sur une base régulière de l'avancée des projets et peuvent ainsi contribuer à le bonifier.

SUITE À LA PAGE 2

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.

Santé/Vie communautaire

Au courant de l'année 2025, la concertation en santé a été fusionnée à la celle sur la vie communautaire, car il y avait peu de partenaires en santé et cela rendait le processus de mise à action difficile. Cette fusion a été proposée et acceptée par tous les partenaires concernés. Les partenaires ont convenu qu'il sera important de dynamiser ces deux concertations par l'ajout de partenaires pertinents. Actuellement la gouvernance de ces deux concertations repose entièrement sur la ressource en coordination, mais les partenaires ont convenu qu'il faudra renforcer cette gouvernance dans les prochaines années. Aussi, il y a systématiquement un point statutaire de suivi de projet et parfois des sous-comités de travail ont été formés pour soutenir certaines actions.

Alimentation et communauté de pratique des comptoirs

Originellement, la communauté de pratique des comptoirs était une concertation liée à la sécurité alimentaire (elle s'appelait Concert'action en sécurité alimentaire). Mais, avec ses membres, nous avons constaté que son mandat n'était pas clair et se rapprochait plus d'une communauté de pratique. L'autre concertation avait un mandat beaucoup plus large en alimentation. Comme la planification de ces deux concertations reposait principalement sur la ressource en coordination et sur la ressource issue du projet TAM, nous avons proposé en 2025 de créer un coco commun pour les deux concertations. Nous avons sondé l'intérêt des membres à s'impliquer et un cococo (comité de coordination commun) est né en fin de 2025. Sa première tâche fut de déterminer les mandats respectifs des deux concertations.

Il a conclu qu'étant donné la nature des membres présents à concert'action en sécurité alimentaire et les sujets souhaités par plusieurs partenaires cette concertation deviendrait officiellement une communauté de pratique.

Pour résumer :

- un comité de coordination commun;
- un mandat large sur l'alimentation pour la concertation officielle de la Démarche;
- un mandat d'amélioration des pratiques et de développement de projet en lien avec les comptoirs alimentaires.

Le plan d'action a été révisé par les membres en tenant compte des besoins des deux concertations

ÉTAPES DE LA RÉALISATION - mise à jour du plan d'action (validées par le coco):

- Sondage électronique sur les objectifs et les actions/moyens envoyé à tous les membres des différentes concertations (sur les objectifs et les actions à réviser et/ou à ajouter);
- Synthèse des suggestions de modifications;
- Réflexions et mise à jour du plan d'action par chaque concertation et pour toutes les priorités tenant compte des suggestions recueillies dans le sondage;
- Validation du plan final par chaque concertation;
- Appel de dépôts de projets pour répondre aux besoins des différentes actions collectives du plan;
- Répartition concertée des sommes disponibles entre les dépositaires lors d'une rencontre afin répondre au plan d'action de façon optimale et équitable;
- Présentation à Vision Montcalm et validation;
- Dépôt le 1er mars 2026.

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.**La liste des partenaires :**

Aire Ouverte
AQDR de la Ouareau
Association Carrefour Famille Montcalm
Buffet accès emploi
CABM
Centraide Lanaudière
Centre de femme Montcalm
Centre de pédiatrie sociale de Lanaudière
CJE de Montcalm
Chantiers régionaux (Habitation, Nourrir Lanaudière, Inclusion, Réussite éducative)
CISSS Lanaudière
Comité des usagers du CISSS du nord de Lanaudière
Comptoir alimentaire Saint-Liguori
Comptoir mini-budget
Coopérative de Services Multiples de Lanaudière
CPE Boute en train
CPE Bouts de choux
CPE Au royaume des Bouts de choux
CPE Les petites pommettes
CPE Pastelle
CPE Pied de l'arc-en-ciel
CPE Tire-Lou
CREVALE
CSS des Samares et écoles du territoire
Députés (provincial et fédéral)
Développement social Lanaudière
Direction de la santé publique
Donnez au suivant les généreux
Enfance Libre Lanaudière
Fadoq Lanaudière
Groupe d'entraide et d'amitié et d'amitié de Sainte-Julienne
Groupe d'information et de défense des droits sociaux (GIDDS)
Jardin Humani-terre
Le Néo
Le réseau
Le rocher ardent
Les Ailes de l'espoir
Les oeuvres du curé
Les petits frères du nord de Lanaudière
Maisons des Jeunes (St-Roch de l'Achigan, Saint-Calixte, Saint-Esprit, Saint-Liguori, Saint-Lin-Laurentides)
MADA (Municipalité amie des aînés)
Moissons Lanaudière
MRC de Montcalm
Municipalités et ville
Nourri-Source Lanaudière
Office d'habitation de Lanaudière Nord
Parrainage civique Lanaudière
Préfet de la MRC Montcalm
SADC Achigan
Société St-Vincent de Paul (Nouvelle Acadie et Sainte-Julienne)
Table des préfets de Lanaudière
UPA Achigan-Montcalm

Pour chacun des projets reconduits, décrivez les réussites qui justifient leur refinancement.

Voir annexe A pour plus de détails.

INTERVENANT PIVOT – Réussite Éducative Montcalm

Réussites

Le projet s'est consolidé comme un levier central d'arrimage entre l'école, la famille et la communauté, permettant un accompagnement individualisé et préventif auprès des familles. L'approche bienveillante et sans jugement favorise l'engagement parental, améliore la communication école-famille et renforce le sentiment de compétence des parents, générant des retombées positives sur la sécurité affective et l'estime de soi des enfants.

Le projet fait aussi l'objet d'une recherche universitaire visant à documenter les bonnes pratiques, confirmant son caractère innovant et transférable.

Données 2024-2025 :

- 102 familles référées
- 186 enfants rejoints
- 91 mères et 61 pères accompagnés
- 758 interventions, suivis ou références réalisés

Bonifications

Élargissement des interventions vers la petite enfance et l'adolescence;

Mise en place prévue de groupes de soutien entre parents;

Accompagnement accru lors des transitions scolaires majeures.

Justification du refinancement

Le projet répond à un besoin clairement identifié et constitue désormais un service structurant dont la continuité est essentielle pour consolider les effets à long terme sur la réussite éducative.

EVEREST : UN AVENIR POUR TOUS – Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm

Réussites

Le projet a évolué pour répondre à un enjeu prioritaire du milieu scolaire : l'absentéisme et le risque de décrochage. Il offre un accompagnement intensif et individualisé qui permet aux jeunes de retrouver motivation, sentiment d'appartenance et repères.

Une véritable communauté « Everest » s'est implantée dans l'école, offrant un lieu sécurisant de socialisation et d'engagement.

Retombées significatives :

Accompagnement constant de jeunes à risque;

Création d'initiatives d'implication communautaire;

Friperie scolaire fréquentée par environ **80 jeunes par semaine**.

Bonifications

Intégration des élèves en absentéisme majeur;

Renforcement des suivis individuels et du travail avec les familles;

Interventions davantage arrimées aux actions scolaires ciblées.

Justification du refinancement

Everest agit aujourd'hui comme outil de prévention du décrochage et de remobilisation scolaire, comblant un besoin critique du territoire.

MONTCALM RÉCOLTE – Service d'entraide St-Lin-Laurentides

Réussites

Le projet de glanage combine lutte au gaspillage alimentaire, entraide communautaire et redistribution vers les organismes d'aide alimentaire, tout en mobilisant citoyens et producteurs.

Bilan 2025 :

15 activités de glanage

Environ **3 200 kg** de fruits et légumes récupérés

Valeur totale estimée : **18 500 \$**

Valeur redistribuée aux organismes : **8 500 \$**

135 bénévoles mobilisés

Bonifications

Ajout de nouveaux producteurs;

Développement de nouveaux groupes de bénévoles;

Augmentation prévue des volumes redistribués.

Justification du refinancement

Projet à fort impact social, environnemental et économique qui contribue directement à la sécurité alimentaire du territoire.

SUITE À LA PAGE 2

Pour chacun des projets reconduits, décrivez les réussites qui justifient leur refinancement.

Voir annexe A pour plus de détails.

CROQUE-MONTCALM – TRANSFORMATION ALIMENTAIRE MONTCALM - Service d'entraide Saint-Lin-Laurentides
Réussites

Le projet transforme l'aide alimentaire en démarche éducative en offrant des sacs prêts-à-cuisiner accompagnés de recettes et de capsules vidéos accessibles.

Résultats d'avril 2025 à février 2026:

33 recettes inspirées des aliments "mal aimés" ou en surplus des banques alimentaires;

33 vidéos explicatives publiées sur les pages Facebook et Instagram de Transformation alimentaire Montcalm;

2545 sacs prêts-à-cuisiner distribués aux usagers;

Environ **210** heures de bénévolat accumulées par **6** bénévoles réguliers.

Bonifications

Déploiement d'ateliers directement dans les comptoirs alimentaires;

Responsabilité partagée des comptoirs (en rotation) pour élaborer les recettes.

Adaptation des outils aux besoins spécifiques de chaque milieu.

Nouvelle clientèle bénéficiaire des sacs par le biais d'ajouts de nouveaux partenaires

Justification du refinancement

Le projet favorise l'autonomie alimentaire, la littératie culinaire et la réduction du gaspillage, tout en rejoignant des clientèles vulnérables.

CUISINES COLLECTIVES – Les Ailes de l'espoir**Réussites**

Les ateliers culinaires permettent de développer compétences alimentaires, autonomie et socialisation chez des participants vulnérables.

Programmation :

41 ateliers prévus annuellement (modèle reconduit en 2027-2028).

Les activités favorisent aussi la transformation de surplus alimentaires et l'utilisation communautaire des installations.

Bonifications

Relance d'un deuxième groupe en réponse à la demande;

Meilleur accompagnement des participants grâce au projet Autonomie alimentaire;

Modernisation nécessaire des équipements pour augmenter la capacité et la sécurité.

Justification du refinancement

Projet concret de lutte à l'isolement et d'autonomisation alimentaire, avec un fort potentiel de participation accrue.

POTAGER ÉDUQUÉ – Jardins Humani-Terre**Réussites**

Le jardin collectif éducatif constitue un milieu d'apprentissage, d'accès à des aliments sains et de mobilisation citoyenne.

Résultats 2025-2026 :

34 ateliers éducatifs réalisés;

372 participants rejoints directement ;

Plus de 100 citoyens bénéficiaires additionnels;

Près d'**une tonne** de fruits et légumes récoltés;

4 agentes multiplicatrices formées.

Bonifications

Agrandissement des surfaces cultivées;

Ajout de plantations vivaces pour la pérennité;

Développement d'outils éducatifs interactifs;

Accompagnement de nouveaux partenaires.

RÉPERTOIRE VIDÉO DES RESSOURCES – AQDR de la Ouareau**Réussites**

Le projet facilite l'accès à l'information sur les ressources communautaires, notamment pour les personnes à faible littératie.

Résultats :

35 capsules produites (objectif initial : 12);

Mobilisation importante d'organismes (demande plus importante que prévu);

Création d'un réseau collaboratif durable.

Bonifications

Déploiement d'une stratégie de diffusion territoriale (site web, affichage public, partenariats municipaux) ;

Intégration de nouveaux organismes.

Justification du refinancement

Le projet améliore la connaissance et l'utilisation des services communautaires tout en renforçant la concertation locale.

Axe d'intervention :	Éducation
Priorité 1 :	Favoriser des environnements familiaux et sociaux propices à la réussite éducative des jeunes

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 Les habiletés sociales, les saines habitudes de vie et facteurs de protection face aux comportements à risques sont développés et renforcés aussi bien par les jeunes, que par l'entourage familial et les intervenants.	1.1 Intervenant pivot dédié à l'accompagnement des familles selon les principes de l'approche famille-école-communauté.	REM	<ul style="list-style-type: none"> Milieu de garde CJE Montcalm CSS des Samares ACFM CISSS de Lanaudière Organismes communautaires TPEM 	<ul style="list-style-type: none"> La continuité des interventions auprès des jeunes et de leur entourage familial est favorisée grâce au maillage intersectoriel; Des liens sont créés et consolidés entre les différents acteurs selon l'approche famille-école-communauté pour favoriser la réussite éducative; La valorisation de la réussite éducative par l'entourage familial encourage la persévérance scolaire; Des groupes de soutiens aux parents présentant des défis similaires sont créés. 			<ul style="list-style-type: none"> Publiciser les services dans les milieux de garde; Poursuivre les suivis auprès des familles référées à domicile; Référencer et accompagner des familles vers d'autres ressources; Faire des rencontres multidisciplinaires avec les professionnels impliqués dans les dossiers; Créer des groupes de parents présentant les mêmes défis. 	2026-2027 45 466,92\$ 2027-2028 47 215,44\$
	1.2 Conférences-ateliers favorisant le développement des habiletés sociales (dans les milieux de garde, écoles, maisons de jeunes, municipalités, etc.).	TJEM	<ul style="list-style-type: none"> REM TJEM TPEM MDJ Le CREVALE CISSS de Lanaudière Le Réseau Milieux de garde CJE Montcalm Organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Le travail de prévention et d'intervention dans les milieux de vie éducatifs permet de développer et d'améliorer les habiletés sociales. 			<ul style="list-style-type: none"> Consulter les partenaires concernant les besoins; Consulter des parents; Créer un calendrier; Promouvoir des conférences. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

	<p>1.3 Projet d'intervenant dédié à l'accompagnement des jeunes et faisant le lien école-familles-communauté dans les écoles secondaires du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • REM • CJE Montcalm (Everest : Un avenir pour chacun) 	<ul style="list-style-type: none"> • CISSS DE LANAUDIÈRE • Le Réseau • Organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec l'équipe école, un soutien est offert aux jeunes qui manifestent des comportements à risques de décrochage (démotivation, absentéisme, etc.), afin d'encourager la persévérance scolaire ; • Les actions qui favorisent la diplomation et la qualification des jeunes sont soutenues par l'entourage familial ; • Le travail de prévention et d'intervention dans les milieux de vie éducatifs permet de développer de saines habitudes de vie et d'améliorer la santé mentale et physique des jeunes ; • Le travail de prévention et d'intervention dans les milieux de vie éducatifs favorise les facteurs de protection face aux comportements à risques (consommation, jeu, délinquance, violence, etc.) • L'intervenant fait du référencement vers les ressources communautaires appropriées 		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer le personnel scolaire pour cibler les élèves • Suivre en individuel et en petit groupe les élèves ciblés • Offrir un suivi aux parents des élèves ciblés • Référencer et accompagner les familles vers d'autres ressources au besoin • Participer à des rencontres multidisciplinaires avec les professionnels impliqués dans les dossiers • Développer le projet de vie du jeune (exploration, stage, mentorat, etc.) • Offrir des activités de bénévolat de groupe. 	<p>2026-2027 27 593,14\$</p> <p>2027-2028 28 713,93\$</p>
--	---	--	---	---	--	--	---

	<p>1.4 Offrir de la formation et du codéveloppement aux intervenants en misant sur l'expertise spécifique de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TJEM • TPEM 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Milieux de garde • MDJ • CISSS de Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants augmentent et consolident leurs connaissances afin de mieux intervenir et communiquer auprès des jeunes • Les intervenants partagent leur expertise clinique dans un espace privilégié. 		<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins des partenaires ; • Répertorier les formations disponibles • Offrir les formations par le biais de différentes instances de concertation • Rassembler les partenaires intéressés au codéveloppement • Structurer et baliser le fonctionnement de l'espace privilégié du codéveloppement • Structurer et baliser le fonctionnement de l'espace privilégié du codéveloppement • Identifier les spécialistes à inviter dans cet espace privilégié. 	
<p>2 La réussite éducative ainsi que l'éducation dans sa globalité sont valorisées et encouragées.</p>	<p>2.1 Campagne de sensibilisation et de valorisation pour la promotion de la réussite éducative et de l'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TJEM 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de service scolaire des Samares (écoles) • CREVALE • TPEM • MRC de Montcalm • Municipalités locales • Milieux éducatifs • Milieux de garde • Organismes communautaires • Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Un sentiment de solidarité à la cause de la réussite éducative est créé dans la population; • La population est sensibilisée à l'importance de la réussite éducative; • La population a une perception positive de l'éducation sur le territoire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion des outils disponibles offerts par le CREVALE; • Organiser une journée sous le thème de Montcalm, soyons fiers; • Bonifier et distribuer une trousse d'outils pour Montcalm, soyons fiers ! (Logo, certificat, exemple d'action, etc.); • Planifier et réaliser des actions dans le cadre des JPS. 	

3	Offrir un soutien pédagogique et psychosocial aux jeunes durant l'année scolaire et la période estivale encourageant la réussite éducative.	3.1 Offrir du soutien pédagogique, ludique et du soutien psychosocial en période estivale.	<ul style="list-style-type: none"> • CJE Montcalm • MDJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • CREVALE • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • La perte des acquis en période estivale est limitée par le soutien dont les élèves bénéficient; • Le soutien a permis l'augmentation du taux de diplomation et une réduction du taux de décrochage scolaire; • Les activités ont permis de briser l'isolement chez certains jeunes; • Les activités pédagogiques ont permis d'offrir un filet de sécurité durant la période estivale. 		<ul style="list-style-type: none"> • Consulter le personnel éducatif pour créer des activités qui favoriseraient les acquis scolaires durant la période estivale; • Promouvoir le service auprès des parents; • Effectuer la sélection des familles bénéficiant du service pour l'été; • Offrir le service pour la période estivale (enseignement/intervention psychosociale); • Faire le suivi du service et de la satisfaction. 	
		3.2 Offrir un service de tutorat aux jeunes dans les leçons et leurs travaux scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> • MDJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales • CSS des Samares (Écoles primaires/secondaires) • CREVALE • ACFM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes ont accès à des ressources qui soutiennent leur parcours scolaire (tutorat, mentorat, aide aux devoirs, etc.); • La réussite éducative est favorisée auprès des jeunes. 		<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les partenariats avec les écoles; • Faire la promotion du service; • Recruter des tuteurs/tutorés; • mettre en place des séances de tutorat. 	

4	Soutenir la réussite éducative auprès des enfants et familles lors des transitions scolaires.	4.1 Offrir du soutien et un accompagnement aux enfants lors des transitions (de milieu de garde à milieu scolaire, entre les divers milieux de gardes/éducatifs).	• TPEM REM	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux de garde • CPSCCL • Centre de service scolaire des Samares (écoles) • ACFM • CREVALE • CISSS de Lanaudière (SIPPE-OLO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et leur entourage familial bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement dans le développement de l'enfant (physique, cognitif, langage, social et moteur); • Les jeunes et leur famille bénéficient d'un soutien psychosocial et pédagogique pour faciliter les transitions. 			<ul style="list-style-type: none"> • Bonifier et consolider les partenariats avec le milieu scolaire; • Offrir des camps de transition estivaux; • Offrir des conférences aux parents. 	
		4.2 Créer un mécanisme d'arrimage pour faciliter la transition petite enfance/maternelle.	• TPEM	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux de garde • CPSCCL • Centre de service scolaire des Samares (écoles) • ACFM • CREVALE • CISSS de Lanaudière (SIPPE-OLO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des mécanismes adaptés favorisant un arrimage petite enfance/maternelle ont été mis en place dans les écoles primaires et milieux de garde; • Les enfants et familles sont mieux outillés pour vivre la transition petite enfance/maternelle. 			<ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité de travail pour arrimage des pratiques milieux de garde-école; • Déterminer les actions à réaliser pour favoriser la création d'un arrimage; • Déterminer les informations à transmettre pour : l'équipe-école, les familles, les jeunes, les intervenants scolaires et de milieux de garde; • Mettre en place ces mécanismes et déployer les actions lors des transitions. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

Axe d'intervention :	Logement
Priorité 2 :	Soutenir le développement d'une offre en logement et en hébergement répondant à la diversité des besoins en favorisant l'inclusion sociale et la réponse aux situations de vulnérabilité

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (annuel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
5 La population a accès à une offre de logement ou d'hébergement qui tient compte de ses besoins spécifiques et de ses capacités financières afin de soutenir le maintien de la population dans son milieu.	5.1 Poursuivre les démarches visant à trouver des solutions alternatives pour répondre aux besoins urgents en s'associant avec des acteurs clés.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation sur le logement • Comité d'urgence en hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'entraide SLL • ORH Montcalm • OC • Les Ailes de l'espoir • GIDDS • CABM • Centre de Femmes Montcalm • MRC de Montcalm • Chantier régional habitation • La hutte • DSP • Municipalités locales • Propriétaires privés • Auberges du cœur • Roland Gauvreau • Maison La traverse • Maisons d'hébergement pour les femmes en situation de violence conjugale 	<ul style="list-style-type: none"> • Des réunions impliquant les acteurs clés ont lieu; • Le comité a bonifié son plan d'urgence pour les situations problématiques; • Les organismes sont mieux outillés pour répondre aux situations d'urgence en hébergement; • La population est mieux desservie lors de situations d'urgence en hébergement; • Un plan clair d'urgence est connu des différents acteurs. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs clés à impliquer; • Établir une gouvernance qui assurera la pérennité du CUH; • Établir un calendrier et une planification; • Déployer le plan d'urgence selon les besoins. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

<p>5.2 Faire un portrait diagnostique en compilant des documents et des rapports déjà existants en lien avec l'habitation (notamment, lors des résultats du prochain recensement de 2026).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation sur le logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Chantier régional • DSP 	<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de travail est créé; • Des données à recueillir sont identifiées; • Une synthèse des données est réalisée; • Une présentation des données est réalisée (en mettant l'accent également sur l'aspect humain derrière ces stats). 		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un comité de travail; • Identifier des données à recueillir; • Cueillir des données; • Synthétiser les données; • Présenter les données; • Élaborer des pistes d'actions potentielles; • Mettre en place des actions.
<p>5.3 Développer des partenariats avec des propriétaires privés (air B & b, logements travailleurs saisonniers, alternatives aux PSL, idées innovatrices, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OHLN 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail en logement • Propriétaires privés • MRC/Municipalités • Agent facilitateur en prédémarrage de développement de logement social 	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation des possibilités d'un partenariat potentiel est réalisée; • Des propriétaires privés potentiels sont identifiés; • Faire les démarches avec les propriétaires privés désirant développer de l'hébergement d'urgence; 		<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la création un réseau de dépannage (ex: Fonds communs (Municipalités, MRC, Habitations des travailleurs saisonniers, etc.); • Identifier les propriétaires privés potentiels et les solliciter; • Évaluer les possibilités d'un partenariat potentiel; • Faire les démarches avec les propriétaires privés désirant développer de l'hébergement d'urgence.

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

6. Les partenaires du milieu travaillent en étroite collaboration afin d'offrir des services en complémentarité reposant sur l'expertise de chacun.	6.1 Consolider et structurer une concertation portant sur le logement et l'hébergement dans la MRC de Montcalm.	COCO	OHLN OC Les Ailes de l'espoir GIDDS CABM Centre de Femmes Montcalm Service d'entraide SLL MRC de Montcalm Chantier régional habitation DSP Municipalités locales HABEO	<ul style="list-style-type: none"> • La pérennité de la concertation est assurée; • Une amélioration de la connaissance et de la reconnaissance des autres chez les différents partenaires; • Une amélioration de l'expertise grâce à sa mise en commun; • De nouveaux partenaires siègent sur le groupe de travail; • Le sentiment d'appartenance au groupe de travail est amélioré. 		<ul style="list-style-type: none"> • Structurer le COCO; • Définir les mandats et le fonctionnement du groupe de travail; • Finaliser le document portant sur la concertation; • Valider les membres de la concertation; • Mobiliser de nouveaux partenaires clés; • Définir le format des concertations. 	
	6.2 Faire connaître les différents programmes d'aide en habitation et les outils disponibles, dont le service d'aide à la recherche de logement (SARL) auprès des partenaires du milieu. (Exemple : guide sur les programmes de financement, défense des droits auprès des locataires, médiation citoyenne, programme PAD, RénoRégion, outils du SARL).	• Concertation sur le logement	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • OHLN • MRC de Montcalm • Municipalités locales • DSP 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires sont mieux outillés lors de situations problématiques; • La population est mieux desservie. 		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les moyens et endroits stratégiques pour promouvoir les services; • Mettre en place des outils de diffusion des services (promotion des services des organismes par différents moyens stratégiques (Webinaire pour se découvrir, activités de réseautage, promotion de projets régionaux, Forum, 5 à 7, etc.); • Déployer la stratégie de diffusion. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

	6.3 Évaluer les possibilités de projets innovants et structurants et les déployer si pertinents.	• Groupe de travail issu de la concertation sur le logement	• Concertation sur le logement • Organismes communautaires • DSP • Municipalités locales • MRC de Montcalm	• Des projets innovants et pertinents dont la faisabilité a été validée sont identifiés; • Un rapport d'évaluation est produit et présenté; • Des projets innovants et pertinents sont adaptés et déployés.		• Identifier des projets structurants et innovants; • Évaluer leur pertinence et leur faisabilité; • Élaborer un rapport, le présenter et le déposer; • Évaluer leur pertinence et leur faisabilité; • Adapter les projets et les déployer.	
--	--	---	--	---	--	---	--

Axe d'intervention :	Transport
Priorité 3 :	Promouvoir les services de transports et favoriser l'arrimage en fonction de la diversité des besoins

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
7 La promotion des services de transport	<p>7.1 Simplifier, rendre plus accessible et diffuser l'information (horaires, tarifs, arrêts) sur les différents services de mobilité offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarifier et simplifier pour le grand public par des outils adaptés (fiches simples, infolettres, guide des usagers simplifiés, outils traduits, outils spécialisés ciblés par clientèle et par service, promouvoir les outils électroniques existants, etc.); • Rendre l'information disponible par tous les moyens disponibles à des moments stratégiques (appli mobile, textos, via les organismes, municipalités, CLSC, site web, panneaux électroniques, bibliothèques, journaux locaux, réseau sociaux, lors de nouvelles admissions, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm • Organismes offrant du transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Les MRC de Lanaudière • Table de concertation en transport • CABM • Aux bonheurs des aînés Lanaudière • Groupe d'entraide et d'amitié Ste-Julienne • Municipalités locales • CFP • Cégep • Université • Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Des outils ont été identifiés et améliorés; • Une stratégie de diffusion est élaborée et déployée; • La population de la MRC de Montcalm connaît bien et utilise le ou les mode(s) de transports répondant à ses besoins; 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et améliorer des outils de promotion des différents services offerts; • Élaborer et déployer une stratégie de diffusion; • Évaluer les impacts de ces changements. 	

<p>7.2 Promouvoir les divers services de transport présents dans la MRC de Montcalm via des activités d'information et de formation auprès des organismes, d'organisations, de la population et auprès des employeurs (kiosques, présentations, salons, formations, services de transport offerts par les organismes communautaires, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm • Organismes offrant du transport (CABM, Aux bonheurs des aînés Lanaudière, Groupe d'entraide et d'amitié Ste-Julienne, RUTAL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • MRC de Montcalm • Municipalités locales • CFP • Cégep • Université • Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Des partenaires dont la clientèle nécessite des formations et séances d'information ont été identifiés; • Des formations en fonction des clientèles ciblées ont été élaborées; • Des partenariats ont été établis; • Des formations "clé en main" ont été offertes aux intervenants des divers organismes; • La population connaît mieux l'offre de transport et sait comment l'utiliser; 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires dont la clientèle nécessite des formations et séances d'information; • Élaborer des formations en fonction des clientèles ciblées; • Établir des partenariats avec les différents partenaires; • Offrir des formations "clé en main" aux intervenants des divers organismes; • Évaluer l'impact du déploiement de cette stratégie. 	
<p>7.3 Faire la promotion de l'offre de transport multimodal (covoiturage, vélo, marche, etc.) et les services offerts pour la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Table de concertation en transport 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm • CRE Lanaudière • Organismes communautaires • Municipalités locales • CFP • Cégep • Université • Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Des offres de transport alternatif ont été identifiées; • La population de la MRC de Montcalm connaît bien et utilise le(s) mode(s) de transport(s) répondant à ses besoins. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les offres de transport alternatif sur le territoire; • Élaborer et déployer une stratégie de promotion de ces différentes offres; • Évaluer l'impact de la stratégie de diffusion. 	

<p>8 Améliorer l'accessibilité sur toute la chaîne de déplacements et sur l'utilisation des différents modes de transport</p>	<p>8.1 Favoriser l'accessibilité de tous en offrant de l'accompagnement personnalisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm • Organismes offrant du transport (CABM, Aux bonheurs des aînés Lanaudière, Groupe d'entraide et d'amitié Ste-Julienne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • CABM • CJE • CFP • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • La clientèle nécessitant de l'accompagnement a été identifiée; • Les besoins spécifiques des usagers ont été identifiés; • Des activités favorisant l'accompagnement pour améliorer l'accès ont été élaborées et mises en place; • L'accès aux différents services de transport s'est amélioré (financièrement, technologiquement et physiquement) pour la population. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des clientèles vulnérables qui nécessitent un accompagnement; • Élaborer et offrir des actions/activités spécifiques pour les différentes clientèles ciblées via les organismes (ex.: journée d'inscription et de création de dossiers, offrir l'ouverture de dossier en ligne, accompagnement gratuit lors d'un premier transport). • Évaluer les impacts de ces changements. 	
	<p>8.2 Poursuivre les projets facilitant l'accès et les déplacements de la population sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • arrimage avec les établissements scolaires à la mesure du possible; • arrimage avec les services en CLSC, hôpitaux, organismes communautaires; • Point de chute - navette pour les zones éloignées; • Arrimage entre les horaires des différents circuits (circuits locaux et régionaux); • Tarification adaptée (familles, étudiants, aînés, clientèle immigrante, etc.); • Nouvelles destinations (Centre de formations professionnelles hors territoire, etc.). 	<p>MRC de Montcalm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les MRC de Lanaudière • Table de concertation en transport • Organismes communautaires • Municipalités locales • CFP • Cégep • Université • Entreprises • Hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Des problématiques liées à l'utilisation des transports ont été identifiées et répertoriées; • Des pistes de solutions ont été identifiées; • Des solutions ont été élaborées et déployées; • Les déplacements sont facilités auprès de la population. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et répertorier les problématiques qui nuisent à l'utilisation du transport; • Identifier les pistes de solutions possibles; • Élaborer et déployer les solutions retenues; • Évaluer les impacts de ces améliorations. 	

	<p>8.3 Sensibiliser/former les acteurs qui offrent du transport (chauffeurs, répartitrices, bénévoles, etc.) pour mieux interagir avec différentes clientèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • personnes immigrantes • personnes avec une limitation ou handicap • ainés • jeunes • etc. 	<p>Organismes offrant du transport (MRC de Montcalm, CABM, Aux bonheurs des ainés Lanaudière, Groupe d'entraide et d'amitié Ste-Julienne, RUTAL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transdev • Organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Des problématiques ont été identifiées et priorisées; • Des outils de sensibilisation et/ou de formation ont été identifiés ou développés; • Des partenariats ont été établis; • Des activités de sensibilisation/formation adaptées ont été offertes aux acteurs offrant du transport; • L'accessibilité est améliorée pour la clientèle vulnérable. 			<ul style="list-style-type: none"> • Des problématiques ont été identifiées et priorisées; • Des outils de sensibilisation et/ou de formation ont été identifiés ou développés; • Des partenariats ont été établis; • Des activités de sensibilisation/formation adaptées ont été offertes aux acteurs offrant du transport; • L'accessibilité est améliorée pour la clientèle vulnérable grâce à des approches adaptées. 	
<p>9 Créer et consolider les liens entre les différents acteurs du transport qui desservent le territoire.</p>	<p>9.1 Consolider et structurer une concertation portant sur le transport dans la MRC de Montcalm en impliquant les acteurs locaux et régionaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Municipalités • Transdev • Services de Taxi • Attachés politiques • CISSS de Lanaudière (transports médicaux) • CSS des Samares • Préfet de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> • Une concertation sur le transport a été structurée et consolidée; • L'arrimage entre les divers partenaires permet aux citoyens une planification des déplacements, et un déplacement plus simple. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs pertinents à concerter; • Identifier et mettre en place un mode de concertation adapté au besoin du transport; • Mettre en place des mécanismes qui assurent une pérennité à cette concertation. 	

	<p>9.2 Favoriser la collaboration entre les différents acteurs du milieu en misant sur l'expertise spécifique de chacun, en assurant la complémentarité entre les services offerts, tout en optimisant les ressources disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Table de concertation en transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Aux bonheurs des aînés • CABM • Groupe d'entraide et d'amitié de Sainte-Julienne • Transdev • Services de Taxi • Attachés politiques • CISSS de Lanaudière (transports médicaux) • CSS des Samares • Municipalités • Préfet de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> • L'arrimage entre les divers modes de transports et transporteurs permet aux citoyens une planification des déplacements, et un déplacement plus simple. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les possibilités d'arrimage entre les différents acteurs du milieu; • Mettre en place des actions arrimées entre les différents partenaires; • Évaluer les impacts auprès des usagers. 	
--	--	--	---	---	--	--	---	--

Axe d'intervention :	Santé
Priorité 4 :	Améliorer la connaissance des services de santé et de services sociaux et en faire la promotion

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
10 Informer la population et les partenaires sur les ressources et outils disponibles afin d'offrir un référencement plus personnalisé.	10.1 Développer une stratégie visant à faire connaître les ressources du milieu.	Concertation en Santé	<ul style="list-style-type: none"> • CISSS Lan • MRC de Montcalm • OC • Les Petits frères • AQDR • CABM • Les Ailes de l'Espoir • Organismes communautaires • DSP • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • La population et les partenaires de la MRC de Montcalm connaissent les ressources et les services du milieu. 			<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les besoins pour améliorer les connaissances des services; • Développer une stratégie de promotion en tenant compte des besoins; • Déployer la stratégie de promotion. 	
	10.2 Faire la promotion et la diffusion, des ressources et outils disponibles auprès des milieux communautaires, municipaux et scolaires, afin de faciliter le référencement.	Concertation en Santé	<ul style="list-style-type: none"> • CISSS Lan • MRC de Montcalm • OC • Les Petits frères • AQDR • CABM • Les Ailes de l'Espoir • Organismes communautaires • DSP • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes communautaires, les municipalités, les milieux scolaires sont mieux outillés pour référencer la population vers les bons services. 			<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les besoins et la connaissance des services des différents milieux; • Développer une stratégie de promotion en tenant compte des besoins; • Déployer la stratégie de promotion. 	

11 Faciliter l'accès aux services de santé à l'ensemble de la population en tenant compte des besoins de chacun.	11.1 Recenser et faire la promotion des initiatives existantes qui visent à aider les personnes qui ont des difficultés d'accès aux services (faibles lecteurs, défis technologiques, etc.).	Concertation en Santé	<ul style="list-style-type: none"> • CISSS Lan • MRC de Montcalm • OC • Les Petits frères • AQDR • CABM • Les Ailes de l'Espoir • Organismes communautaires • DSP • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • La population de la MRC de Montcalm connaît les ressources et les services du milieu; • La population de la MRC a accès à des ressources et des services lui permettant d'améliorer sa santé physique et mentale. 			<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les initiatives existantes en lien avec les personnes qui ont des difficultés d'accès aux services; • Identifier et identifier une ou plusieurs stratégies visant à faire connaître les services à différentes clientèles; • Déployer les stratégies. 	
	11.2 Mobiliser de nouveaux partenaires sur l'enjeu de la santé afin de bonifier l'espace de concertation qui favorise le réseautage, le partage des connaissances et la mise en place d'actions structurantes.	Concertation en Santé	<ul style="list-style-type: none"> • CISSS Lan • MRC de Montcalm • OC • Les Petits frères • AQDR • CABM • Les Ailes de l'Espoir • Organismes communautaires • DSP • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux partenaires sont mobilisés; • Des organismes échangent sur leurs expertises, partagent leurs connaissances; • Les organismes mettent en place des actions concertées. 			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires; • Consolider un espace de concertation où les partenaires échangent sur leurs expertises, partagent leurs connaissances; • Mettre en place des actions collectives. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

Axe d'intervention :	Alimentation
Priorité 5 :	Faciliter l'accès à des aliments sains, abordables et accroître les capacités et les connaissances sur les habitudes alimentaires

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
12 Favoriser l'accès physique et économique aux produits locaux et à des aliments sains.	12.1 Poursuivre et bonifier les activités et la promotion du glanage, ainsi que consolider et développer les partenariats.	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'entraide SLL 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • MDJ • UPA Lanaudière • Glaneurs bénévoles • Chantier régional Nourrir Lanaudière • Municipalités locales • Producteurs agricoles • Equijustice 	<ul style="list-style-type: none"> • La population a accès aux produits locaux et a des aliments sains; • Le gaspillage alimentaire est réduit et permet la conscientisation de la population au gaspillage alimentaire; • Les producteurs sont sensibilisés au glanage; • Tous les acteurs du glanage (glaneurs, producteurs et organismes communautaires) bénéficient d'aliments frais gratuitement. 			<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les partenariats existant auprès des producteurs agricoles et en développer de nouveaux; • Améliorer la stratégie de promotion et la déployer en ciblant de nouveaux partenaires; • Faire le recrutement de nouveaux glaneurs bénévoles. 	2026-2027: 4 381,56\$ 2027-2028: 4 232,52\$
	12.2 Favoriser la transformation et la distribution des surplus au sein des organismes de la MRC.	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'entraide SLL • Comptoir Mini-budget • Les Ailes de l'espoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • MDJ • Chantier Nourrir Lanaudière • UPA Lanaudière • Municipalités locales • Producteurs agricoles • Moisson Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires ont évalué la possibilité de mutualiser la cuisine de transformation; • La population a accès aux produits locaux et a des aliments sains; • Le gaspillage alimentaire est réduit grâce à la transformation des aliments; • Les organismes partagent leur expertise et leurs ressources pour la faire de la transformation alimentaire. 			<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité de mutualiser la cuisine de transformation entre les partenaires; • Donner accès à des aliments sains et locaux à la population; • Réduire le gaspillage alimentaire grâce à la transformation des surplus; • Partager les ressources et surplus entre les organismes. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

<p>12.3 Maintenir les jardins communautaires et collectifs actuels en place, en développer de nouveaux et poursuivre les animations d'ateliers autour des jardins.</p>	<p>•Jardin Humani-Terre (projet "Jardins collectifs / Potager Éduqué" et Projet « Nourrir sa collectivité »</p>	<p>• Municipalités • Organismes communautaires • Centre de services scolaires des samares</p>	<p>• La population a accès aux produits locaux et a des aliments sains; • L'autonomie alimentaire est encouragée par l'augmentation des connaissances sur la gestion et l'entretien d'un jardin; • Le mieux vivre ensemble est favorisé par l'aménagement d'environnements alimentaires sous forme de jardins collectifs éducatifs écologiques; • Les projets sont autonomes (volet éducatif); • Le modèle est exporté dans d'autres municipalités; • Des serres à vocation sociales sont mises en place dans les jardins collectifs.</p>			<p>• Analyser et cibler pour exporter le modèle dans d'autres municipalités; • Élaborer un plan de promotion dans le but d'exporter le projet; • Poursuivre et bonifier le projet «potager Éduqués Saint-Lin-Laurentides».</p>	<p>2026-2027: 36 614,16\$ 2027-2028: 37 918,80\$</p>
<p>12.4 Élaborer une offre de service pour la mise en place et la prise en charge d'un modèle de jardins collectifs par les partenaires et la population.</p>	<p>•Jardin Humani-Terre</p>	<p>• Municipalités • Tout autre organisme qui peut gérer un e jardin collectif/communautaire</p>	<p>• Une offre de service pour la prise en charge d'un modèle de jardins collectifs est élaborée; • De nouveaux partenaires potentiels sont identifiés; • Une stratégie de promotion est élaborée et déployée; • De nouveaux partenaires sont accompagnés et utilisent le guide pour la prise en charge de jardins collectifs.</p>			<p>• Élaborer Uue offre de service pour la prise en charge d'un modèle de jardins collectifs; • Identifier de nouveaux partenaires potentiels; • Élaborer et déployer une campagne de promotion; • Mettre en place de l'accompagnement des nouveaux partenaires qui utilisent le guide.</p>	<p>2026-2027: 9 014,76\$ 2027-2028: 1 061,64\$</p>

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

13	Offrir à la population des ressources et des outils permettant d'accroître les capacités et les connaissances en alimentation afin de favoriser une saine alimentation tout en réduisant le gaspillage alimentaire.	13.1 Bonifier et offrir des activités de sensibilisation et des formations (budget, autonomie alimentaire, transformation et conservation alimentaires, restrictions alimentaires, dates de péremption, etc.).	• Jardin Humani-Terre	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation en alimentation et communauté de pratique • Organismes communautaires • CISSS de Lanaudière • Milieux éducatifs • MDJ • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • La population bénéficie de formations et d'informations permettant une saine alimentation tout en tenant compte des besoins spécifiques; • Les connaissances sur la préparation, la gestion du budget et le gaspillage alimentaire sont bonifiés par ces activités; • Le gaspillage alimentaire est réduit et permet la conscientisation de la population au gaspillage alimentaire; • La population possède et applique les principes d'une saine alimentation. 		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le recensement des activités et formations déjà disponibles auprès des partenaires; • Poursuivre la création et mise à jour du contenu selon les besoins spécifiques; • Promouvoir les activités dans le but d'exporter celles-ci à d'autres partenaires; • Offrir des activités de sensibilisation et de formation. 	
		13.2 Favoriser la promotion et la diffusion d'outils facilitant l'accès à des aliments sains, abordables, et qui accroît les capacités et connaissances.	• Concertation en alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • CISSS de Lanaudière • Milieux éducatifs • MDJ • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les outils existants auprès des partenaires; • Travailler sur un plan de diffusion; • Diffuser les outils auprès des partenaires du milieu. 		<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les outils existants auprès des partenaires; • Travailler sur un plan de diffusion; • Diffuser les outils auprès des partenaires du milieu. 	
		13.3 Accroître les connaissances et les capacités de la population sur les saines habitudes alimentaires grâce des initiatives, notamment du prêt-à-cuisiner.	Service d'entraide SLL	<ul style="list-style-type: none"> • Comptoirs alimentaires de la MRC de Montcalm • Organismes communautaires • Écoles • Buffet accès emploi • Chantier régional en sécurité alimentaire (Nourrir Lanaudière) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet Croque-Montcalm est bonifié et pérennisé; • La population bénéficie de recettes simples, saines et abordables pour se nourrir; • Les connaissances sur les aliments méconnus et la préparation de ceux-ci sont augmentées; • La population a accès aux produits locaux et a des aliments sains; • La population possède et applique les principes d'une saine alimentation. 		<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en collaboration avec les comptoirs alimentaires; • Coordonner l'envoi des recettes et le déploiement du projet; • Trouver des solutions pour bonifier la distribution sur tout le territoire. 	<p>2026-2027: 48 499,56\$</p> <p>2027-2028: 48 499,56\$</p>

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

		13.4 Consolider les projets de cuisine collective sur le territoire et développer de nouvelles initiatives.	<ul style="list-style-type: none"> • Ailes de l'espoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptoir Mini-Budget • Jardins Humani-Terre • Service d'entraide SLL • MDJ • Comptoirs alimentaires de la MRC de Montcalm • Concertation en alimentation • Écoles primaires et secondaires • Municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • La population bénéficie de recettes simples, saines et abordables pour se nourrir; • Les connaissances sur les aliments méconnus et la préparation de ceux-ci sont augmentées; • La population a accès aux produits locaux et a des aliments sains; • La population possède et applique les principes d'une saine alimentation. 		<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en collaboration avec le chef à l'élaboration de recettes; • Faire la promotion des cuisines auprès des partenaires; • Poursuivre les partenariats pour offrir des ateliers en complémentarité; • Trouver des solutions pour améliorer la capacité des cuisines collectives (espace et horaire). 	<p>2026-2027 5 918,40\$</p> <p>2027-2028 6 080,40\$</p>
14	Créer et consolider les liens entre les différents partenaires en alimentation qui desservent le territoire.	14.1 Pérenniser la concertation en alimentation ainsi que la communauté de pratique des comptoirs alimentaires sur le territoire de la MRC de Montcalm.	<ul style="list-style-type: none"> • COCO commun (Concertation en alimentation et Communauté de pratique des comptoirs alimentaires) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptoirs alimentaires • Moissons Lanaudière • Organismes communautaires • Chantier régional alimentation • Municipalités • Élus • CPE • OC • CISSSLAN • Écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mandats des deux concertations (groupe de travail alimentation et sécurité alimentaire) ont été clarifiés; • La gouvernance des deux concertations a été établie et consolidée; • La cohérence entre les deux instances est assurée; • La collaboration entre les partenaires du milieu en sécurité alimentaire est rehaussée par la mise en commun de l'expertise spécifique de chacun. 		<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les mandats des deux concertations (groupe de travail alimentation et sécurité alimentaire); • Établir et consolider la gouvernance des deux concertations; • Assurer la cohérence entre les deux instances; • Élaborer un calendrier de rencontres et une programmation. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

15	Accroître la capacité des organismes en facilitant l'accès à des infrastructures, des ressources et des équipements partagés.	15.1 Établir un portrait des enjeux de l'accès aux infrastructures, aux ressources et aux équipements partagés.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation en alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> • CMB St-Roch • Jardin Humani-Terre • Service d'entraide SLL • Les Ailes de l'espoir • Chantier régional • Organismes communautaires • Municipalités • Élus 	<ul style="list-style-type: none"> • Un portrait des enjeux et des possibilités sont dressés dans le but de mutualiser les équipements et de partager des infrastructures. 			<ul style="list-style-type: none"> • Recenser ce qui se fait ailleurs; • Trouver des solutions à développer sur le territoire de la MRC; • Identifier et mutualiser les équipements et les disponibilités de partage des infrastructures. 	
16	Assurer un accompagnement global des bénéficiaires de l'aide alimentaire pour favoriser leur sécurité alimentaire durable.	16.1 Favoriser l'accès aux services sociaux par le biais d'une ressource partagée.	<ul style="list-style-type: none"> • SESLL • Comptoir Mini-Budget • Les Ailes de l'Espoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation en alimentation • Communauté de pratique des comptoirs • Organismes communautaires • CISSS de Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Un intervenant pivot est mis en place et partagé entre les organismes; • Des interventions sont réalisées auprès de la clientèle qui fréquente les comptoirs d'aide alimentaire; • La clientèle qui bénéficie de l'aide alimentaire réduit sa dépendance aux comptoirs alimentaires. 			<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un intervenant pivot partagé entre les comptoirs; • Évaluer le profil de clientèle à cibler (selon l'étude du CRESP : <i>Demander de l'aide alimentaire, et après?</i>); • Établir des partenariats avec les organismes pour du référencement; • Recruter la clientèle ciblée; • Intervenir auprès de la clientèle et les référencer au besoin; • Évaluer l'impact de l'intervenant pivot. 	2027-2028 48 323,52\$

Axe d'intervention :	Vie communautaire
Priorité 6 :	Renforcer le tissu social et favoriser l'inclusion et la bienveillance dans le respect de la diversité

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
17 Tendre vers un milieu inclusif et accueillant en développant davantage les liens et le maillage entre les acteurs des différents secteurs d'activités (communautaire, municipal, éducatif, économique, etc.).	17.1 Consolider et dynamiser la concertation en vie communautaire dans le but de mettre en place des actions favorisant l'inclusion, la bienveillance et la sensibilisation.	Concertation en vie communautaire	MRC de Montcalm OC Les Petits frères AQDR CABM Les Ailes de l'Espoir Organismes communautaires CISSS Lan DSP Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux organismes sont mobilisés; • Une gouvernance est établie; • Des actions/réflexions en lien avec l'inclusion, la bienveillance et la sensibilisation sont réalisé(e)s collectivement. 			<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser de nouveaux organismes; • Établir une gouvernance et une programmation; • mettre en place un lieu de réflexion en lien avec l'inclusion, la bienveillance et la sensibilisation. 	

Plan d'action de Montcalm 2026-2028

	17.2 Maintenir la ressource pour finaliser le projet de création et de diffusion d'un répertoire vidéo des ressources communautaires.	AQDR de la Ouareau	Organismes participants à la Concertation en vie communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles capsules vidéos ont été produites; • La stratégie de diffusion est complétée (page web, chaine YouTube, création d'affiche et de napperon, approche des différents partenaires pour partager les outils); • La stratégie de diffusion est complétée et déployée (page web, chaine YouTube, création d'une affiche et d'un napperon); • La population est mieux informée concernant l'offre de service des différents organismes communautaires. 		2026	<ul style="list-style-type: none"> • Produire de nouvelles capsules vidéos ont été produites; • Compléter la stratégie de diffusion (création d'une page web, d'une chaine YouTube, d'une d'affiche et d'un napperon et approche des différents partenaires pour partager les outils); • Déployer la stratégie de diffusion. 	2026-2027: 18 250,92\$
18 Sensibiliser et éduquer la population pour encourager l'inclusion et la bienveillance.	18.1 Répertoire et offrir des formations et des activités de sensibilisation aux différents acteurs du milieu (employeurs, organismes communautaires, municipalités, milieux scolaires, citoyens) sur divers sujets en lien avec l'inclusion (âgisme, sexisme, immigration, journée de la bienveillance, environnement, etc.).	Concertation en vie communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes communautaires • Municipalités locales • MRC de Montcalm • Milieux scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Des formations/activités de sensibilisation pertinentes sont répertoriées; • Des formations/activités de sensibilisation sont offertes à des acteurs provenant de divers secteurs (Municipalités, employeurs, organismes communautaires, citoyens); • La population est formée/sensibilisée aux enjeux en lien avec la bienveillance et l'inclusion dans la communauté. 			<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des formations/activités de sensibilisation pertinent(e)s; • Offrir des formations/activités de sensibilisation à des acteurs provenant de divers secteurs (Municipalités, employeurs, organismes communautaires, citoyens). 	

19 Favoriser les nouvelles approches et initiatives pour démontrer la valeur et l'impact du bénévolat auprès de la population et promouvoir l'action bénévole auprès des jeunes.	19.1 Poursuivre et développer davantage le projet JABM auprès des jeunes de niveau scolaire (primaires et secondaire) dans les écoles et maison des jeunes du territoire afin de les sensibiliser à l'action bénévole (ateliers, conférences, formations).	• CABM	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales • Organismes communautaires • MDJ • Entreprises • Milieux scolaires • Clubs sociaux jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes ont développé et consolidé de nouvelles habiletés et aptitudes leur permettant d'acquérir des compétences sociales et professionnelles; • Les jeunes développent de nouvelles passions et intérêts qui leur permet une meilleure connaissance et affirmation de soi. 		<ul style="list-style-type: none"> • Développer et consolider de nouvelles habiletés et aptitudes chez les jeunes leur permettant d'acquérir des compétences sociales et professionnelles; • Créer et bonifier des outils permettant de développer de nouvelles passions et intérêts chez les jeunes qui leur permettent une meilleure connaissance et affirmation de soi. 	
	19.2 Développer de nouvelles stratégies et actions permettant de rejoindre et de mobiliser de nouveaux bénévoles de tous âges (bénévolat ponctuel, bénévolat en famille, en groupe, en entreprise, bénévolat spécialisé).	• CABM	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales • Organismes communautaires • Milieux scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes, citoyens et entreprises connaissent et utilisent, selon leurs besoins, les plateformes traitant de l'action bénévole; • Les organisations sont en mesure d'offrir des opportunités de bénévolat diversifiées et ciblées. 		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les organismes, citoyens, entreprises; • Développer de nouvelles stratégies en s'inspirant d'autres modèles; • Déployer les stratégies auprès des partenaires et la population. 	